



La problématique de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique : analyse comparative des politiques nationales du Mali, du Tchad et du Togo

Coordonnateur : BEGUY Ramadji, Centre d'Etudes et de Formation pour le Développement (CEFOD), Tchad

Membres

- **AMOUZOU ESSE** Département de Sociologie, Université de Lomé, Togo
- **Némian MEURDÉ** Faculté des Sciences de la Santé, Université de N'Djaména
- **Jean APEDOH** Institut Togolais de Recherche pour le Développement (ITRD)
- **Almandane TANGARA** ONG Action pour la Recherche et le Développement Communautaire, Bamako, Mali
- **Baba FARADJI** Faculté des Lettres, Université de Bamako, Mali

La question de la mortalité maternelle est récurrente dans le monde, plus particulièrement dans les pays en voie de développement où surviennent la grande majorité des complications liées à la grossesse et des décès maternels. « *On estime à 358.000 le nombre de femmes qui meurent chaque année de complications liées à la grossesse à travers le monde, et principalement dans les pays en développement* »¹. Selon l'OMS, pour 1000 femmes qui meurent par an des complications liées à la grossesse, 570 sont d'Afrique subsaharienne, 300 d'Asie

du sud². 5ème point des Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD), le taux de mortalité maternelle devrait réduire de 75 % d'ici 2015. Mais l'évaluation des OMD par les Nations Unies en septembre 2010 à New York a relevé que cette réduction est de 34 % soit 2,3 % par an. Si le taux de mortalité a diminué de 26% en Amérique Latine, de 20% en Asie, la baisse est de moins 1% en Afrique subsaharienne.³

Au Mali et au Togo, les taux de mortalité maternelle⁴ sont respectivement de 970 et 510. Au Tchad, ce taux est de 1099 pour 100 000 naissances vivantes, faisant partie des pays africains dans la ligne rouge dans ce domaine. Il y a 10 ans, ce taux était à 827⁵. Alors que d'autres pays voient leur taux diminuer, le Tchad constate que le sien est en constante augmentation. L'objet de l'étude consiste à confronter les dynamiques actuelles dans le cadre des politiques de réduction du taux de mortalité maternelle. Il s'agit d'identifier les causes endogènes et exogènes de la mortalité maternelle au Mali, au Tchad et au Togo, de faire ressortir les similitudes et les divergences en matière de politique de santé maternelle, et enfin de proposer des solutions pour le renforcement des capacités d'intervention et l'amélioration des performances des acteurs impliqués.

¹ « La prévention des décès maternels », Family Health International (FHI), <http://www.fhi.org>

² Source : Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Rapport 2008

³ Inter Press Service News Agency, les chiffres conjoints fournis par l'OMS, l'UNFPA et l'Unicef en 2005

⁴ Idem²

⁵ EDST 1994 et 2004